

À l'attention de la presse

Le 10 mars 2006

Monsieur Massé Daniel - Centre de détention de Muret - BP 312 - Route de Seysses - 31670 Muret

Madame, Monsieur,

Que de lettres que je vous écris avec le sentiment qu'elles ne servent pas à grand chose. J'ai le désir profond d'en finir, d'écourter ma pauvre vie de prisonnier. Je ne me sens pas la force de terminer cette année plus pénible que les précédentes. Mais avant d'en arriver là, je compte sur un courrier explicite dénoncer Monsieur Terrier qui pour moi est le coupable direct ou indirect du colis piégé. Colis dont on m'accuse d'être l'auteur et le dépositaire, alors qu'il y a une impossibilité sur ces deux accusations.

Je suis fatigué de cette prison, fatigué de ce statut de condamné et de coupable qui ne devrait pas être le mien. C'est plus que désespérant que de clamer son innocence dans l'indifférence.

Je suis obligé de mettre mes espoirs, mes rêves, mes désirs de vie à la corbeille. Je ne peux les quitter sans me détruire moi-même.

L'enquête préliminaire du parquet avant la saisine du juge d'instruction n'aura duré que trois jours avant que je sois soumis à l'instruction de ma soi-disant culpabilité. Aucune enquête de voisinage ou de moralité ne sera demandée par le juge d'instruction dès le début ou même tout le temps de l'instruction. Ce juge ordonna mon arrestation trois mois après les faits et décida de mon incarcération avec une mesure d'isolement total. Ceci était de toute évidence, fait dans le but de me briser et avoir des aveux que je ne pouvais faire, n'ayant aucun lien avec l'accusation. Pour d'autres ces aveux auraient été extorqués. J'en veux à ce juge de m'avoir dit dès la première seconde. « *Monsieur Massé, je sais que c'est vous et vous savez que je le sais.* » Quelle conclusion en introduction !

Il décida de mon arrestation sans même m'avoir rencontré alors que son opinion était déjà forgée. J'ai réellement subi une instruction à charge, puis un procès à charge et partial après celui de mon acquittement.

Je me demande quel était l'intention des législateurs qui on acceptés de rejuger un acquitté? Étaient-ils conscient de remettre en cause la chose jugée et la conviction de jurés populaires. Aujourd'hui on condamne sur le doute et en l'absence de charges tangibles, fondées et suffisantes. On se contente d'un scénario sommaire et fallacieux, surtout sans qu'il y est de témoin direct ni de preuve. On est rien, ou comme un galet roulé par la vague, face à un juge obstiné et guidé par sa conviction qui ouvre le pas de l'instruction. On est frustré et accablé face à un tel homme dépourvu d'humanité et de volonté à vouloir bien douter.

Et moi qui clame mon innocence depuis le premier instant, que suis-je aujourd'hui ? Je ne sais plus trop tant je suis blessé. Je ne peux gérer ni même comprendre cette peine de 25 années de réclusions infligées à tort. Je pense à mon épouse et moi. Pourquoi ne pas nous avoir laissé nous aimer comme cela aurait du l'être.

On m'a embastillé comme un vulgaire assassin. Ma fille Gwell de quatre ans est déjà orpheline de son papa. J'avais encore tant de chose à faire avec mes trois autres enfants majeurs. On nous a déraciné chacun à des niveaux différents. J'aimerais tant pouvoir leur remonter le moral, mais je n'ai pas cette force ou la capacité de le faire. Je sombre moi même chaque jour davantage.

Je pleure souvent pour ma liberté qu'on m'a volé et parce qu'ils ont tué l'enfant qui était encore en moi. Je suis resté à ce procès qui n'en était pas un, car je suis innocent.

Aujourd'hui je ne peux m'empêcher de le regretter et d'avoir été assez stupide pour croire en une justice qui dit laisser le doute profiter à l'accusé.

Non c'est faux, car l'avocat Marc Gaubert qui m'a jugé et fait appel de mon acquittement, fait systématiquement appel quand il y a un acquittement. Il plaide le doute de la culpabilité en faisant de multiples suppositions des affirmations. Non, le doute n'était pas de la partie ces dernières années au sein de la magistrature. On a fait de moi un déprimé qui refuse tout, même l'envie de vivre.

Si j'avais été coupable ou prisonnier de guerre certainement que je prendrais les choses différemment. Alors je refuse tout, rien ne me motive ou me stimule à par l'envie de dormir. Je ne me reconnais même plus physiquement, je remarque que mon corps est à l'abandon. C'est vrai que la tête commande tout, la mienne dérive et se perd en pensant que je ne suis pas à ma place dans ces murs pour accepter d'y passer des années. Je devrais être dehors, libre comme je le fus pendant neuf ans avant mon procès, surtout que je n'ai rien fait pour mériter le contraire. En fait on m'a anéanti émotionnellement, on a fait de moi un déprimé humilié qui a perdu le goût de vivre.

Les mauvaises langues se diront sûrement : « *C'est le remord qui l'a tué* ». C'est si facile de penser comme cela, au premier degré. C'est plus simple que de se dire : « *Quel Homme meurtri avons-nous fait de lui* ».

Quoi qu'il en soit, je sais que je suis un homme digne en paix avec moi-même. Ce qui m'aura tué c'est la prison, l'injustice et l'ennui. Je pense que si on n'en meurt pas on devient un fauve.

Veillez agréer madame, monsieur, mes salutations les meilleures.

Daniel Massé